

# Rapport annuel 2008-2009



## TABLE DES MATIÈRES

Le mot du président	1
Le mot de la directrice générale par intérim	2
La gouvernance	3
L'organigramme 2008-2009	5
Le bilan de l'an 1 – Plan stratégique de développement 2008-2012	6
Le bilan de l'an 1 – Plan de la réussite et de la diplomation 2008-2012	8
Les tableaux	9
L'audace, la compétence, l'innovation, la réussite	14
Les États financiers	20
Le réinvestissement du Québec consécutif au rétablissement partiel des transferts fédéraux à l'enseignement supérieur	24
La Fondation du Cégep de La Pocatière	26
Les centres collégiaux de transfert de technologie	27
Le Centre intégré de formation en métallurgie	30
Le code d'éthique et de déontologie	31

## RÉALISATION

Service des communications  
Cégep de La Pocatière

Conception  
et réalisation graphiques  
Katapulte groupe créatif

Impression  
Lune Copies

Dans le présent document, le masculin  
est utilisé sans aucune discrimination  
uniquement dans le but d'alléger le texte.

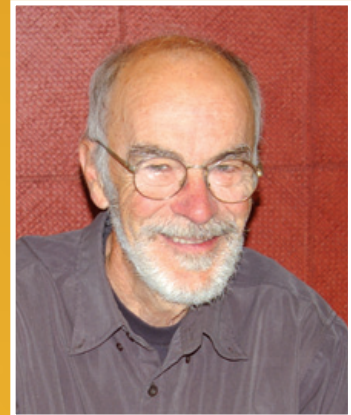


## *Le mot du président*

Madame la Ministre,

Le 21 mai 2009, quarante ans, jour pour jour après l'arrêté en conseil numéro 1570 instituant le « Collège d'enseignement général et professionnel de La Pocatière », le président du conseil d'administration serrait la main du président du conseil provisoire pour l'implantation du Cégep de La Pocatière de l'époque afin de marquer le début des fêtes du 40<sup>e</sup> anniversaire du Cégep de La Pocatière.

Si le personnel a changé depuis 40 ans et que les élèves se sont constamment renouvelés, certaines choses n'ont pas changées, comme la passion qui est au cœur de chaque personne travaillant au sein de l'institution et le besoin d'innover, de réaliser des projets et de continuer à être les premiers à bien des égards, faisant de La Pocatière un pôle éducatif d'enseignement supérieur important dans la région.



Quarante ans plus tard, les décisions des conseils d'administration précédents ont mené à d'extraordinaires réalisations pour une institution qui, rappelons-le, ne devait pas exister. Avec ses trois centres spécialisés, son Centre d'études collégiales à Montmagny qui fêtera son 15<sup>e</sup> anniversaire, son partenariat avec la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup pour le Centre intégré de formation en métallurgie, sa Fondation qui se développe et qui est en bonne santé financière, nous pouvons sans aucun doute affirmer que l'année 2008-2009 ne fait pas exception.

Les choix que les membres du conseil ont faits et les décisions qu'ils ont prises au cours de la dernière année l'ont été dans le respect de la mission, en misant sur nos caractéristiques distinctives, dans un contexte dont il fallait tenir compte et toujours en gardant en tête l'élève, jeune et adulte, et le milieu dans lequel nous évoluons.

En terminant, je souhaite remercier sincèrement l'ensemble des administrateurs pour leur grande disponibilité, leur écoute et leurs commentaires qui ont, sans contredit, contribué à faire du Cégep de La Pocatière et du Centre d'études collégiales de Montmagny ce qu'ils sont aujourd'hui.

André Drapeau

*Président du conseil d'administration*

## *Le mot de la directrice générale par intérim*

Madame la Ministre,

C'est avec beaucoup de fierté que j'ai le plaisir d'introduire le rapport annuel 2008-2009 du Cégep de La Pocatière. Au terme de cette première année de mise en œuvre de notre Plan stratégique 2008-2012, de nombreux projets de développement et/ou de repositionnement, ont occupé les tables de travail des différentes directions et services.

Le dévoilement, en début d'année scolaire, de notre toute nouvelle image corporative a permis au Cégep de La Pocatière d'amorcer un virage et de se positionner comme une institution moderne, jeune, dynamique, à l'écoute des besoins du milieu.

Comme vous pourrez le constater à la lecture du rapport annuel, le bilan de cette première année est éloquent et témoigne de l'ardeur des différentes équipes à s'approprier le plan stratégique et à le traduire par des actions concrètes dans le quotidien de chacune et de chacun.

En ce qui a trait au bilan de la première année du Plan de la réussite et de la diplomation 2008-2012, il parle par lui-même et les quatre chantiers en cours témoignent concrètement qu'au Cégep de La Pocatière, la réussite éducative est prise dans un sens beaucoup plus large qu'uniquement scolaire. En effet, elle dépend de plus, non seulement de l'engagement des élèves dans leur projet de formation, mais aussi de l'effet conjugué de la concertation et de la mobilisation institutionnelle.

Finalement, au cours de 2008-2009, le Cégep de La Pocatière a poursuivi, voire accentué et développé, des nombreuses collaborations avec ses partenaires de différentes natures, toujours dans le respect de sa mission et de sa vision.

Bonne lecture !



Marie-Claude Deschênes  
*Directrice générale par intérim*

# La gouvernance

## LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

<b>Claude Harvey *</b> Directeur général	Membre d'office
<b>Marie-Claude Deschênes</b> Directrice des études	Membre d'office
<b>Yvon Bouchard * **</b> Président	Universités (UQAR)
<b>Guy Dionne</b>	Diplômés (formation préuniversitaire)
<b>Brigitte Pouliot *</b> Vice-présidente	Socio-économique
<b>Martine Dubé</b>	Socio-économique
<b>André Drapeau *</b>	Commissions scolaires
<b>Martine Dionne * **</b>	Conseil régional des partenaires du marché du travail du Bas Saint-Laurent
<b>Christian Maheux</b>	Entreprises régionales – Zone 1
<b>Benoit Risi</b>	Entreprises régionales – Zone 2
<b>André Bernier</b>	Diplômés (formation technique)
<b>Jean-Philippe Faucher</b>	Élève (formation préuniversitaire)
<b>Félix-Antoine Lebel</b>	Élève (formation technique)
<b>Cécile Viel</b>	Enseignant
<b>Christian Noël</b>	Enseignant
	Parents – Zone 1
<b>Michel Martin</b>	Parents – Zone 2
<b>Lise Garneau</b>	Professionnel
<b>Lynda Cyr</b>	Soutien
<b>Didier Rioux</b>	Secrétaire de la Corporation Secrétaire général
<b>Carole Juneau</b>	Observatrice - Conseillère en communication
<b>André Lapointe</b>	Observateur - Représentant de l'Association des cadres

\* Comité exécutif  
\*\* Comité de vérification

### LES DATES DES RÉUNIONS :

24 septembre	2008
12 novembre	2008
10 décembre	2008
04 février	2009
25 mars	2009
13 mai	2009
17 juin	2009

## LES MEMBRES DE LA COMMISSION DES ÉTUDES

**POUR LA DIRECTION DES SERVICES ÉDUCATIFS :**  
**Marie-Claude Deschênes**, présidente  
**Martin Bérubé**  
**Louis Rousseau**  
**Christian Plouznikoff**

**POUR LE CENTRE D'ÉTUDES COLLÉGIALES DE MONTMAGNY :**  
**Ghyslaine Picard**, directrice

**POUR LES PROFESSEURS :**  
**Danielle D'Amours**  
**Virginie Dufour**  
**Michel Giroux**  
**Geneviève Martineau**, CÉCM  
**Louis-Philippe Sasseville**  
**Yvan Simard**

**POUR LES RESPONSABLES DES PROGRAMMES :**  
**Nadine Bélanger**  
**Jean-François Hardy**, CÉCM  
**Michèle Lorrain**, A-08  
**Michèle Desrochers**, H-09  
**Clément Ouellet**, A-08  
**Marie Gagné**, H-09

**POUR LES PROFESSIONNELS :**  
**Linda Bossé**

**POUR LE PERSONNEL DE SOUTIEN :**  
**Gaétan Beaulieu**

**POUR LES ÉLÈVES :**  
**Simon Bessette**, secteur technique  
**Valérie Constantineau**, secteur préuniversitaire  
**Kaurie Gosselin**, de Montmagny

### LES DATES DES SÉANCES RÉGULIÈRES

1 <sup>er</sup> octobre	2008
26 novembre	2008
18 février	2009
25 février	2009
1 <sup>er</sup> avril	2009
28 mai	2009

## LES MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION

**Marie-Claude Deschênes**, directrice des études  
**Claude Harvey**, directeur général  
**Denis Laberge**, directeur des ressources humaines,  
des affaires étudiantes et communautaires  
**Ghyslaine Picard**, directrice du Centre d'études  
collégiales de Montmagny  
**Didier Rioux**, directeur des services administratifs  
et des affaires corporatives

## LES MEMBRES DU COMITÉ DE GESTION PÉDAGOGIQUE

**Marie-Claude Deschênes**, directrice des études  
**Louis Rousseau**, directeur adjoint des études  
**Christian Plouznikoff**, coordonnateur à la Formation continue  
et du soutien aux entreprises  
**Ghyslaine Picard**, directrice du Centre d'études  
collégiales de Montmagny

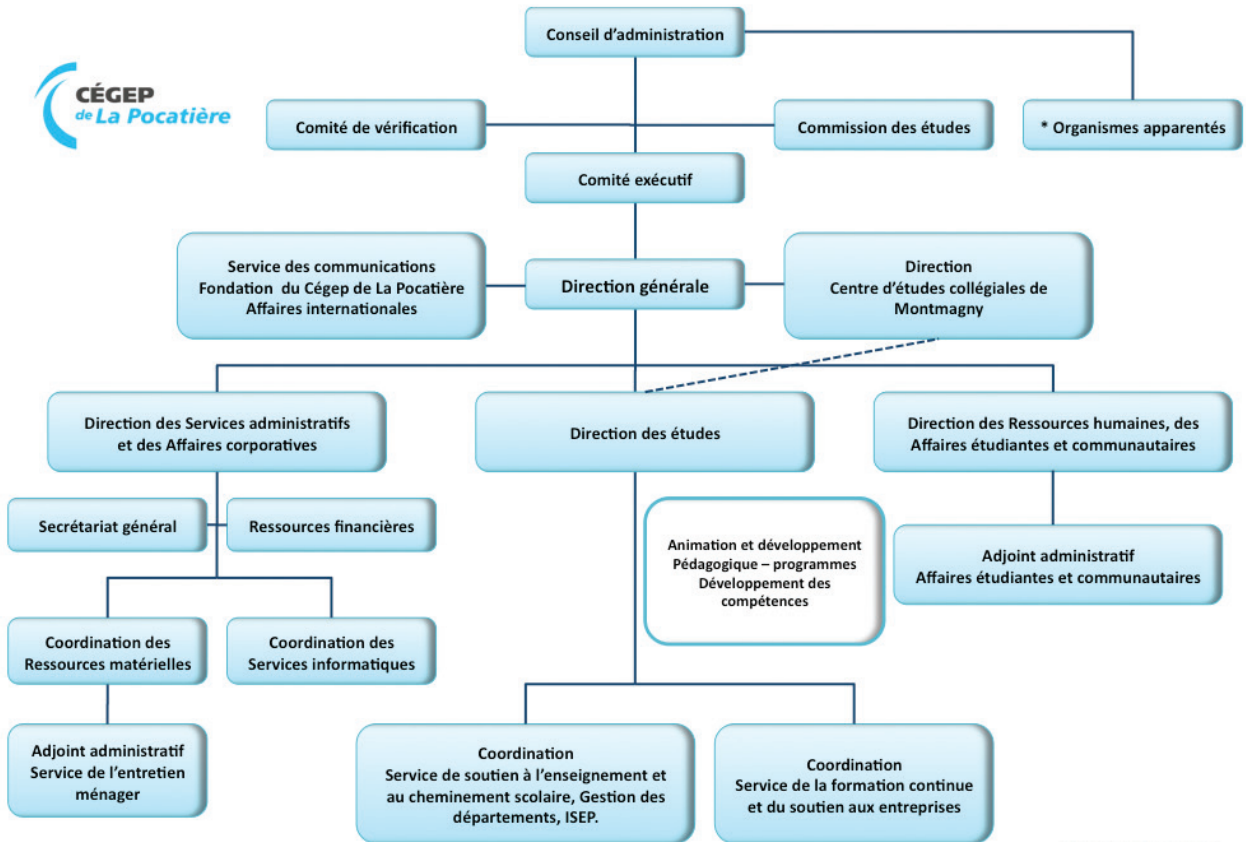
## LA LISTE DES RESPONSABLES DE PROGRAMMES

Numéro	Programme	Prénom et nom
081.01	Accueil et intégration	Linda Bossé
145.A0	Santé animale	Danielle D'Amours
145.C0	Bioécologie	Clément Ouellet
180.A0	Soins infirmiers	Marie Gagné
200.B0	Sciences de la nature	Michel Giroux
244.A0	Technologie physique	Michel Gauvreau
300.A0	Sciences humaines	Michèle Desrochers
351.A0	Techniques d'éducation spécialisée	Madeleine Dumont
410.B0	Techniques de comptabilité et de gestion	Yvan Simard
420.A0	Informatique	Steve Couture
500.A1	Arts et lettres	Nadine Bélanger
510.A0	Arts plastiques	Michèle Lorrain
<b>Montmagny</b>		
200.B0	Sciences de la nature	Geneviève Martineau
300.A0	Sciences humaines	Jean-Louis Vallée
561.A0	Gestion et techniques de scène	Jean-François Hardy
	Formation générale et complémentaire	Renée Gaulin

## LA LISTE DES COORDONNATEURS DE DÉPARTEMENTS

Numéro	Département	Prénom et nom
001	Lettres et théâtre	Virginie Dufour
002	Philosophie	Serge Tisseur
003	Sciences humaines	Conrad Paquet
004	Physique et technologie physique	Louise Leclerc
005	Techniques de comptabilité et de gestion	Claude Dufour
006	Techniques d'éducation spécialisée	Madeleine Dumont
007	Soins infirmiers	Célyne Rousseau
008	Éducation physique	Louis-Philippe Sasseville
009	Mathématiques	Cécile Viel
010	Sciences et Techniques biologiques	Marcel Dorval
011	Informatique	Steve Couture
012	Santé animale	Julien Dionne
013	Arts et Musique	Denise Lizotte
014	Langues	Paul Caron
<b>Montmagny</b>		
	Multidisciplinaire	Jean-Louis Vallée

# L'organigramme 2008-2009



\* **Organismes apparentés:** Centre spécialisé de technologie physique du Québec Inc., Centre de photonique du Québec Inc., OPTECH, Salle André Gagnon, Corporation des Gaulois, Centre intégré de formation en métallurgie, Centre de développement des bioproduits (Biopterre).

Adopté par le conseil d'administration le 4 février 2009.

# *Le bilan de l'an 1*

## *Plan stratégique de développement 2008-2012*

**Voici le bilan de l'an 1 de la planification stratégique 2008-2012 du Cégep de La Pocatière.**

### **VOLET « PROGRAMMES D'ÉTUDES » - ENJEUX**

Le Cégep de La Pocatière doit répondre adéquatement aux besoins et intérêts de la clientèle étudiante actuelle et future, ainsi qu'à ceux du marché du travail. Le contenu de la carte des programmes d'études joue un rôle déterminant dans le recrutement des clientèles.

**Voici les nouvelles actions entreprises en 2008-2009 en lien avec le Volet « Programmes d'études ».**

- Approbation d'une attestation d'études collégiales (AEC) en « Techniques de cirque équestre – NRC.OP ». Cette AEC a été développée en collaboration avec la municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire.
- Approbation d'une AEC en « Sonorisation de spectacles – NRC.OS ». Cette formation vise, notamment, à répondre au besoin du marché du travail qui fait face à une pénurie d'éclairagistes et à des demandes de plus en plus de spécialistes de vidéos adaptés à la scène ainsi qu'aux attentes du personnel technique de ce secteur.
- Approbation de trois AEC en Contrôle non destructif de la qualité (par radiographie, par ultrasons et par ressuage et magnétoscopie) afin de répondre à des besoins exprimés par des entreprises.
- Approbation du programme de diplôme d'études collégiales (DEC) en Arts et Lettres, option langues (500.A4) qui sera offert au Centre d'études collégiales à compter de l'automne 2009. En date du 29 juin 2009, 17 élèves étaient déjà inscrits dans ce programme d'études, dépassant ainsi la prévision de 12 estimée au départ.
- Les travaux du comité de travail sur l'actualisation du programme d'informatique permettront d'offrir, dès l'automne 2009, un nouveau profil en web, réseautique et programmation de jeux.

### **VOLET « COMMUNICATION ET PROMOTION » - ENJEUX**

L'organisation doit faire face à des défis de recrutement importants puisqu'elle doit composer avec un contexte de déclin démographique régional, la proximité des grands centres, une perte d'intérêt des élèves envers les sciences, une difficulté à attirer des clients en provenance des milieux urbains et une concurrence inter-collégiale, ce qui l'oblige à positionner son offre de formation de manière distinctive. La qualité des programmes d'études et des services du Cégep de La Pocatière doit non seulement permettre d'attirer de nouvelles clientèles, mais aussi de maintenir un intérêt constant des élèves inscrits.

**Voici les nouvelles actions entreprises en 2008-2009 en lien avec le Volet « Communication et promotion ».**

- L'année scolaire 2008-2009 s'est amorcée sous le signe des vents nouveaux et avec une toute nouvelle signature corporative. Elle est l'aboutissement de démarches entreprises afin non seulement de moderniser le logo du Cégep de La Pocatière, mais aussi, d'unifier, tout en permettant au Centre d'études collégiales de Montmagny de se distinguer, l'image que nous projetons tant à l'interne qu'à l'externe.
- Une nouvelle vidéo promotionnelle du Cégep de La Pocatière s'adressant à la clientèle des 17 - 25 ans a été réalisée à l'automne 2008. Elle met notamment en valeur les différents programmes d'études et services du Cégep de La Pocatière et du Centre d'études collégiales de Montmagny. Elle est en ligne sur le site Internet et a été largement diffusée dans toutes les activités d'information scolaire et de promotion.
- Les publicités ont été revues pour leur donner une allure jeune et dynamique, reflétant le caractère distinctif de notre institution d'enseignement.
- Une attention particulière a été apportée à tout le matériel promotionnel afin qu'il réponde encore mieux aux différents publics visés.
- La création de l'Association des musiciens et l'aménagement d'un local spécifique à la pratique de la musique instrumentale et du chant est venu répondre à des besoins exprimés par les élèves tout en stimulant la vie étudiante et en apportant un regain d'énergie à des activités institutionnelles.
- Un document faisant état de toutes les activités d'informations scolaires pour l'année 2008-2009 a été déposé au conseil du 17 juin 2009. Celui-ci fait, entre autres, état de tout le travail effectué tant à l'interne, que du côté des écoles secondaires et de l'international.

## VOLET « RESSOURCES HUMAINES » - ENJEUX

Le Cégep de La Pocatière doit composer avec les défis de départ d'employés, de maintien de ses ressources actuelles, de recrutement de nouvelles ressources, de transfert des expertises et d'intégration harmonieuse de sa relève et ce, tout en maintenant un bon climat de travail.

### Voici les nouvelles actions entreprises en 2008-2009 en lien avec le Volet « Ressources humaines ».

- Les réinvestissements ont permis l'engagement d'une ressource contractuelle en développement organisationnel et de mettre en place divers programmes, tel le projet Objectif Santé 2009, visant à favoriser la mobilisation et l'engagement du personnel.
- Des budgets substantiels ont aussi été engagés en formation et en perfectionnement du personnel.

## VOLET « RELATIONS AVEC LE MILIEU » - ENJEUX

Puisque le Cégep de la Pocatière est un moteur important du développement socio-économique, son positionnement face à ses partenaires est crucial dans un contexte d'exode des jeunes de la région et de pénurie de main-d'œuvre spécialisée.

### Voici les nouvelles actions entreprises en 2008-2009 en lien avec le Volet « Relations avec le milieu ».

- Le conseil a procédé au renouvellement des protocoles d'ententes avec le Centre spécialisé de technologie physique inc. pour une période de 5 ans, et avec le Centre de développement des bioproduits (Bioptère) pour une période de trois ans.
- Le conseil a adopté sa politique institutionnelle sur l'éthique de la recherche avec les êtres humains.
- Le conseil a donné son aval pour participer à la première partie de l'étude du projet de recherche « Cégeps : modes de gouvernance et implantation d'un plan stratégique » menée par une étudiante à la maîtrise en Sciences de l'éducation de l'Université Laval.
- Le Cégep de La Pocatière a été un partenaire actif dans les fêtes du 150<sup>e</sup> anniversaire de l'enseignement agricole au Canada qui ont pris leur envol officiel le 27 novembre 2008 en faisant partie du comité organisateur, en collaborant à divers comités de travail et en participant à l'organisation d'activités.
- Le Centre d'études collégiales de Montmagny a accru sa présence sur son territoire en participant à l'organisation des états généraux de Montmagny qui avaient pour but de développer une vision et une mission (aspects sociaux, économiques et éducationnels) à long terme pour la Ville de Montmagny. Il a aussi fait connaître ses différents services à des clubs et à des organismes communautaires jeunesse.

## LES DÉLÉGUÉS DU CÉGEP DE LA POCATIÈRE POUR L'ANNÉE 2008-2009

Organisme	Représentant(s)	Organisme	Représentant(s)
Corporation régionale de la Salle André-Gagnon	• M. André Lapointe	Carrefour Jeunesse-Emploi de Montmagny	• M. Christian Noël
Corporation de football de La Pocatière	• M. Claude Harvey	Centre local de développement de la MRC de L'Islet	• M. Claude Harvey
	• M. Steve Boulay	Centre local de développement du Kamouraska (CLD)	• M. Claude Harvey
	• M <sup>me</sup> Pascale Dupont	Centre de photonique du Québec inc.	• M <sup>me</sup> Madeleine Dumont
Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet	• M. Denis Laberge		• M <sup>me</sup> Marie-Claude Deschênes
Chambre de commerce de Montmagny	• M <sup>me</sup> Ghyslaine Picard	Conseil d'administration du Centre spécialisé de technologie physique inc. (CSTPQ)	• M. Louis Rousseau (observateur)
	• M <sup>me</sup> Josée Gagnon		• M. Didier Rioux
Corporation de développement économique de La Pocatière (CDE)	• M. Claude Harvey		• M <sup>me</sup> Brigitte Pouliot
Corporation « Les Gaulois du Cégep de La Pocatière inc.»	• M. Steve Boulay	Conseil d'administration du Centre de développement des bioproduits – Biopterre	• M. Claude Harvey
	• M <sup>me</sup> Pascale Dupont	Fondation du Cégep de La Pocatière	• M. Claude Harvey
	• M. Michel Pelletier		• M. Didier Rioux
	• M. François LeBlanc		• M <sup>me</sup> Pascale Bourgault
Corporation de la Montagne du Collège	• M <sup>me</sup> Francine Lamarre	Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) du Kamouraska inc.	• M. Didier Rioux
	• M. Denis Laberge	Coopérative Critné	• M. Benoît Auger
Carrefour Jeunesse-Emploi du Kamouraska (comité consultatif du programme Place aux jeunes)	• M. Francis Ouellet	Conseil de développement territorial du Kamouraska	• M. Claude Harvey

# *Le bilan de l'an 1*

## *Plan de la réussite et de la diplomation 2008-2012*

**Le bilan de l'an 1 du plan de la réussite et de la diplomation 2008-2012 fait état des nouvelles réalisations en lien avec chacun des quatre chantiers.**

### **CHANTIER 1**

#### **« SE PRÉOCCUPER DES ÉLÈVES EN FONCTION DE LEURS BESOINS PARTICULIERS »**

- Production d'un bulletin de mi-session comportant des informations quantitatives (résultats scolaires) et des informations qualitatives (attitude en classe, rendement scolaire, etc.) qui permet aux équipes responsables de l'encadrement des élèves de mieux cibler les interventions en fonction de chaque élève.

### **CHANTIER 2**

#### **« ASSURER UN ENCADREMENT PERSONNALISÉ ET UN SUIVI PÉDAGOGIQUE EFFICACE »**

- Le cahier de notes Colnet permet en tout temps la collecte de données (résultats scolaires, absences en classe). Ainsi, les responsables de l'encadrement des élèves peuvent suivre le cheminement de leurs élèves en temps réel. Le pourcentage d'utilisation du cahier de notes par les enseignants est passé de 87% à l'automne 2008 à 93 % à l'hiver 2009.

### **CHANTIER 3**

#### **« CRÉER DANS LES PROGRAMMES D'ÉTUDES UNE CULTURE DE LA CONCERTATION ET DE L'AMÉLIORATION DES PRATIQUES D'ENSEIGNEMENT, TOUT EN GARDANT LA MOBILISATION INSTITUTIONNELLE LA PLUS GRANDE POSSIBLE »**

- Le Règlement numéro 10 relatif aux admissions et à la réussite scolaire a été entièrement révisé pour tenir compte des modifications aux RREC. Il a été adopté par le conseil d'administration et mis en œuvre pour l'année scolaire 2008-2009.

### **CHANTIER 4**

#### **« SUSCITER L'INTÉRÊT ENVERS LES ÉTUDES ET VALORISER LE DIPLÔME »**

- Une ressource professionnelle dont le travail est partagé entre l'information scolaire et professionnelle et l'aide pédagogique individuelle a été confirmée dans un poste régulier (auparavant : poste temporaire).

## Les tableaux

### BILAN DE L'UTILISATION DES SOMMES RELIÉES À LA RÉUSSITE

#### S019 – PLANS INSTITUTIONNELS DE RÉUSSITE, ORIENTATION ET ENCADREMENT

Aucune subvention reçue dans le cadre de cette annexe pour l'année 2008 - 2009.

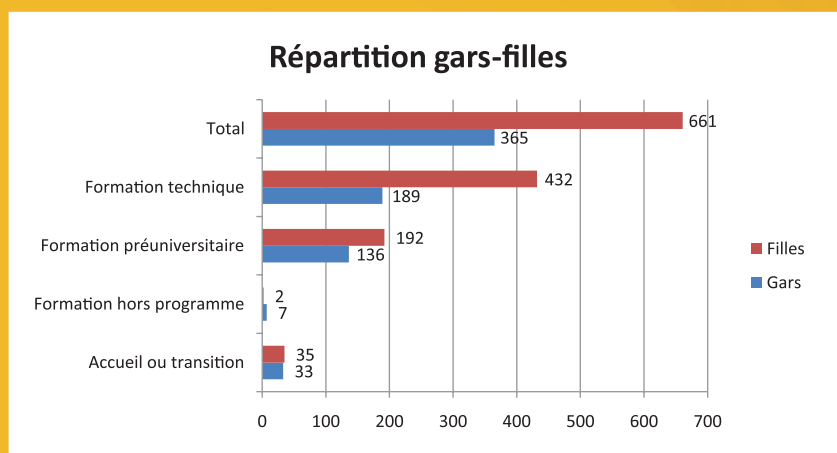
#### S028 – MESURE DE SOUTIEN À LA RÉUSSITE

Salaires, avantages sociaux et autres dépenses pour réaliser des activités;

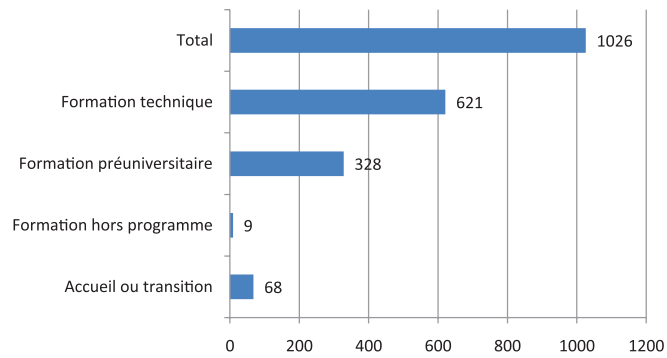
- d'aide psycho-sociale
- d'aide pédagogique individuelle
- d'orientation professionnelle
- d'aide aux élèves handicapés
- de suivi des élèves

60 909 \$

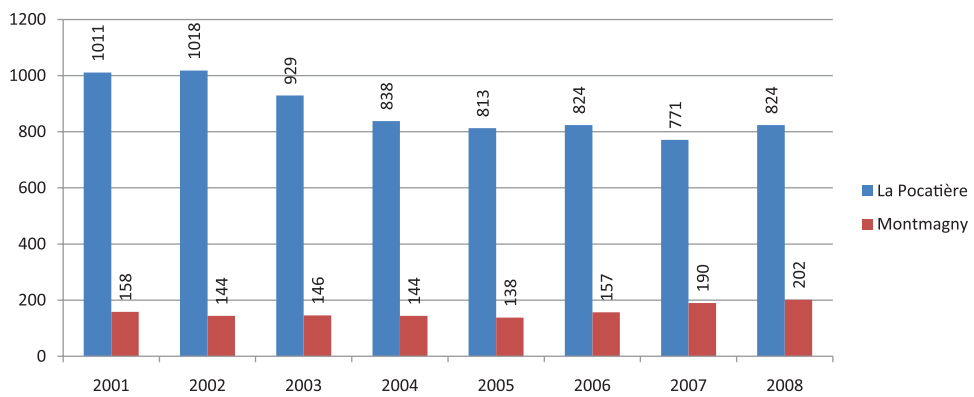
### RÉPARTITION DE LA CLIENTÈLE ÉTUDIANTE



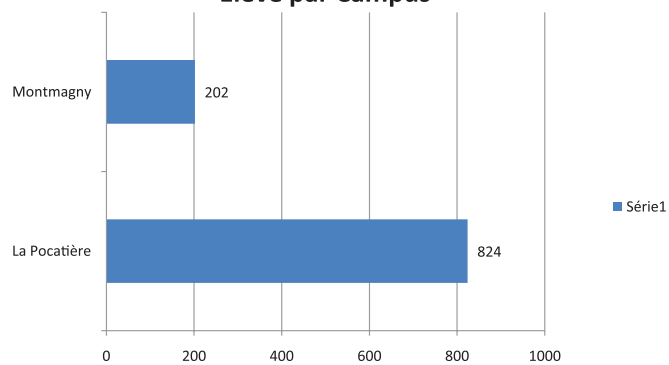
### Élèves par secteur



### Évolution de la clientèle

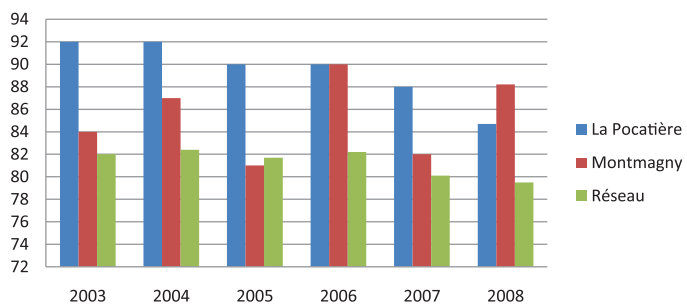


### Élève par Campus

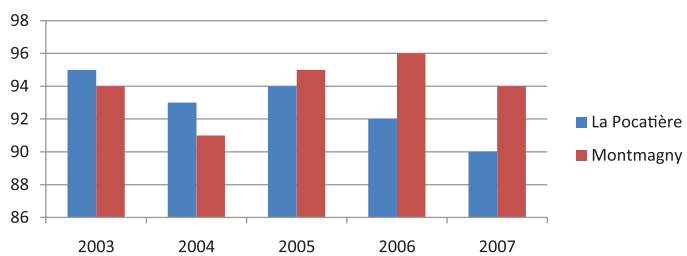


## TAUX DE RÉUSSITE DES COURS

### Taux de réussite nouveaux inscrits

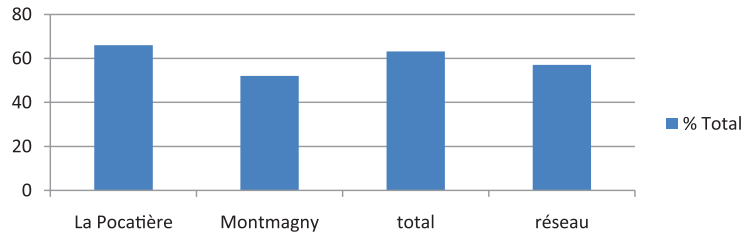


### Réussite 3<sup>e</sup> session

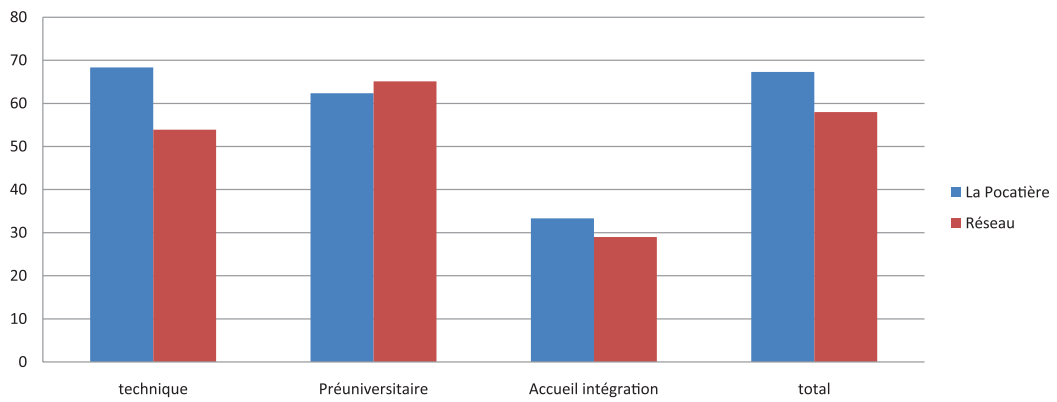


## TAUX DE DIPLOMATION

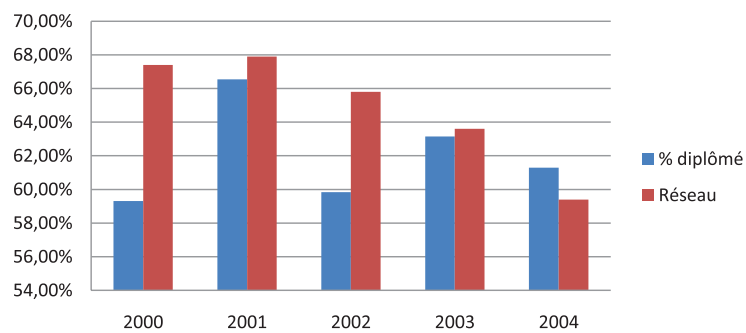
### Taux diplomation 2004



### Taux de diplomation 2004 par secteur



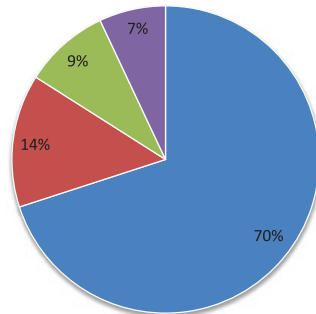
### Diplomation total 2000 - 2004



## SITUATION DES DIPLOMÉS

### Situation de l'ensemble des diplômés du Cégep de La Pocatière pour l'année 2008

■ Emploi temps plein ■ Emploi temps partiel ■ Emploi non-relié ■ Sans emploi



### CLIENTÈLES PAR CAMPUS DE 2000 À 2008

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
La Pocatière	1009	1011	1018	929	838	813	824	771	824
Montmagny	206	158	144	146	144	138	157	190	202
Total	1215	1169	1162	1075	982	951	981	961	1026

## LE PERSONNEL

CATHÉGORIE	HOMMES	FEMMES	TOTAL
<b>Personnel cadre</b>	9	2	11
Personnel professionnel	6	9	15
Personnel de soutien	31	32	63
Personnel enseignant :			
• Régulier La Pocatière	50	55	105
• Régulier CECM	17	12	29
<b>Formation continue</b>			
• Personnel enseignant (ext.)	25	32	57
• Personnel enseignant (int.)	6	7	13



## L'audace, la compétence, l'innovation, la réussite

Au cours de l'année 2008-2009, plusieurs activités et projets ont eu lieu témoignant de l'audace, des compétences et du sens de l'innovation qui caractérisent les membres de notre communauté collégiale. Plusieurs honneurs et mérites ont aussi été remportés, soulignant ainsi diverses formes de réussites que nous sommes fiers de partager.

### Le Cégep de La Pocatière célèbre les vents nouveaux

L'année scolaire 2008-2009, amorcée sous le thème « Célébrons les vents nouveaux », a très bien souligné le vent de changement qui souffle sur La Pocatière. En effet, l'accueil des élèves qui a atteint cette année le sommet de 825 à La Pocatière, a été particulièrement animé et apprécié grâce aux efforts, notamment, du personnel du Service des affaires étudiantes et communautaires.



### Ouverture du centre d'artistes La tortue bleue

C'est lors des Journées de la culture que le centre d'artistes La tortue bleue s'est dévoilé au public. Né de la volonté des élèves en Arts plastiques du Cégep de La Pocatière de mieux faire connaître leur champ d'études et leur passion des arts, le centre s'est donné comme mission de supporter et de promouvoir les artistes ainsi que d'offrir une vitrine culturelle aux gens du milieu.

### Une grande première, les Rendez-vous citoyens

Durant le mois d'octobre 2008, la philosophie et la sociologie ont été au cœur des grands *Rendez-vous citoyens*. En effet la population a été conviée à réfléchir et à débattre sur des questions d'intérêt public. La tolérance et nos droits ont été les lieux visités par les *Rendez-vous citoyens*.



### Halloween sur la 4<sup>e</sup> Avenue

Encore une fois cette année, les élèves du cours scénographie du programme Arts lettres, profil théâtre ont conçu et réalisé la maison hantée de la 4<sup>e</sup> Avenue à La Pocatière. Cette maison, très populaire, a fait le bonheur des petits et des grands. Les élèves en Arts plastiques étaient aussi de la partie en animant, costumés de façon à la fois originale et extravagante, la 4<sup>e</sup> Avenue.



### Location de costumes

Grâce à un partenariat entre les programmes de Techniques de comptabilité et de gestion et Arts et Lettres, profil théâtre, La Bouquinerie de TCG offre à la population, depuis le 27 octobre 2008, un service de location de costumes.



### Service de la formation continue - classes virtuelles

Plus de 180 élèves à travers la province étaient inscrits au programme Stratégies d'intervention en développement du langage. Les six cours de ce programme étaient donnés par des orthophonistes et étaient offerts uniquement en classe virtuelle.

### Le Cégep de La Pocatière célèbre le Jour Nez

Le 20 novembre le personnel et les élèves du Cégep ont eu l'occasion de manifester leur engagement à l'égard des droits des enfants en portant le nez de la paix dont la vente est l'une des façons de financer l'organisme Clowns sans frontières. Afin de souligner cette journée de façon très spéciale des élèves des programmes d'Arts et Lettres, profil théâtre et de Techniques d'éducation spécialisée ont concocté plusieurs activités originales qui ont permis à la fois de vendre des nez et d'amasser des fonds pour cet organisme qui a créé le Jour Nez. Grâce à la très belle collaboration de toutes et de tous, le Cégep a remis près de 800 \$ à l'organisme Clowns sans frontière.



### Grand prix d'excellence pour Soins infirmiers

C'est avec beaucoup de fierté que le Centre de santé et de services sociaux de Kamouraska a salué l'initiative de mesdames Colombe Pelletier, Marie Gagnon, Jocelyne Paradis, Brigitte Roy, Liliane Dubé et Guylaine Ouellet du CSSS de Kamouraska et de madame **Marie Gagné, des élèves de 3<sup>e</sup> année et du personnel en soins infirmiers** du Cégep de La Pocatière pour leur projet *Les étudiants en soins infirmiers, une ressource indispensable dans la formation des non-professionnels* qui a mérité le Grand prix de reconnaissance le 11 février à Rimouski.

### Signature de deux protocoles d'entente avec le Maroc

Du 29 octobre au 6 novembre, le Cégep de La Pocatière a effectué une mission au Maroc au cours de laquelle deux protocoles d'entente ont été signés. La première signature a eu lieu à Agadir avec la Haute école de Santé. Ce protocole d'entente permettra à l'Haute école de Santé de pouvoir compter sur l'expertise infirmière du Québec, plus particulièrement celle du Cégep de La Pocatière. Le deuxième protocole a, quant à lui, été signé à Tétouan avec l'Institut canadien en gestion, informatique et commerce privé (ICGIC). Ce protocole permettra à l'ICGIC d'instaurer un programme axé sur le modèle de notre établissement en Techniques de comptabilité et de gestion afin de permettre à ses étudiants de poursuivre leurs études supérieures au Canada.



### Du 23 au 27 mars a eu lieu la 2<sup>e</sup> édition de la Semaine interculturelle

Du 23 au 27 mars, le Cégep de la Pocatière a eu l'occasion de s'épanouir grâce aux différents rythmes du monde et au travail réalisé par le **Service des affaires étudiantes et communautaires**. En effet, les nombreuses activités de cette semaine bien particulière ont permis à tous d'échanger sur les différentes cultures qui composent maintenant le visage du Cégep de La Pocatière. Cette 2<sup>e</sup> édition de la *Semaine interculturelle* était riche en couleurs, en saveurs et en musiques.



### Des emplois pour nos diplômées de l'AEC en Gestion financière informatisée

C'est le vendredi 17 avril au Centre d'études collégiales de Montmagny que le Service de la **formation continue et du soutien aux entreprises** a célébré avec beaucoup de fierté, la réussite du programme de l'AEC en Gestion financière informatisée. La moitié de la cohorte a obtenu un emploi à la suite du stage d'immersion en milieu professionnel.



### L'innovation pédagogique de Simon Careau

Monsieur **Simon Careau**, enseignant au Centre d'études collégiales de Montmagny, a créé, à la session d'automne 2008, deux sites dans la rubrique *Espace personnel* sur *Profweb*. L'espace personnel de *Profweb* fournit gratuitement au personnel enseignant du réseau de l'enseignement collégial québécois un accès simple, fiable et sécuritaire pour permettre l'hébergement de sites Web pédagogiques. Monsieur Careau a pu placer des documents et des travaux d'élèves dans ce site animé et très attractif.

### Une semaine des adultes en formation soulignée

Le **Service de la formation continue et du soutien aux entreprises**, en partenariat avec la Commission scolaire de la Côte-du-Sud, ont tenu diverses activités dans le cadre de la *Semaine québécoise des adultes en formation* à Montmagny, notamment pour souligner la persévérance et l'intérêt des élèves adultes à apprendre. Diverses bourses ont été remises à cette occasion. Du côté de La Pocatière, l'activité *Hommage aux apprenants* a permis, entre autres, de mettre l'accent sur l'importance accordée à l'apprentissage au Cégep de La Pocatière.



### La Pocatière sans frontières 2010 : un premier groupe au Guatemala

C'est en conférence de presse que la Direction du Cégep de La Pocatière, en compagnie du consul général du Guatemala, monsieur Frederico Urruela Arenales, a annoncé la mise en place de stages au Guatemala en 2010.

Grâce à cette nouvelle initiative encadrée par des enseignantes en **Sciences humaines**, en **Soins infirmiers** et en **Techniques d'éducation spécialisée**, cette première expérience du Cégep de La Pocatière permettra aux élèves de Sciences humaines de réaliser des documentaires sur des réalités géographiques ou sociologiques reliées à leur séjour, alors que les élèves de Techniques d'éducation spécialisée effectueront un stage d'observation, d'intervention ou de prévention dans leur domaine d'expertise. À compter de 2011, les élèves de Soins infirmiers se joindront au groupe pour y effectuer aussi un stage en lien avec leur formation.



### Le Gala de l'excellence et de l'engagement célèbre les vents nouveaux

Sous le thème *Célébrons les vents nouveaux*, parents, amis, élèves, membres du personnel et donateurs étaient rassemblés à la Salle André-Gagnon, le 23 avril, pour honorer les élèves qui se sont distingués tant par la qualité de leur dossier scolaire que par leur implication dans la vie étudiante. À cette occasion, près de 16 000 \$ ont été remis en bourses grâce à la généreuse contribution de nombreux donateurs. Mis en scène par madame **Nadine Bélanger**, enseignante en Arts et Lettres, profil théâtre, animé par monsieur **Marc Brouillette**, enseignant en Arts et Lettres, profil théâtre et grâce au travail acharné de nombreuses personnes qui ont collaboré au cours des derniers mois, ce Gala aura, une fois de plus, permis à tous de passer une excellente soirée tout en célébrant l'excellence et l'engagement.



### Théâtre en tournée

Cette année encore, les élèves finissants du programme Arts et Lettres, profil théâtre, sous le gouverne de monsieur **Marc Brouillette**, ont pris la route pour aller présenter leur production « Aéri Humnä » du *Cirque siameskov* dans plusieurs villes dont Cabano, Québec, Saint-Georges de Beauce, Rivière-du-Loup et, finalement, La Pocatière.

Cette pièce, entièrement réalisée par les élèves assistés de leur enseignante, madame **Danielle Plourde**, a été inspirée par *La voix humaine* de Jean Cocteau.

### L'implication pédagogique de Gilles Boisclair

Tout au long de l'année, dans le cadre de ses cours de physique, les laboratoires de monsieur **Gilles Boisclair** ont été des exemples de créativité et d'innovation. Gilles a aussi soutenu et encadré les élèves dans leur implication dans le concours *Sciences on tourne!* En effet, l'équipe de Guillaume Bolduc, Renaud Cloutier-Labonté et Pier-Luc Lemieux qui a remporté les honneurs lors de la finale locale a très bien performé lors de la grande finale tenue au Cégep de L'Assomption les 2 et 3 mai 2009, en obtenant une 7<sup>e</sup> position sur 51 inscriptions.

De plus, en mai dernier, à l'occasion du 10<sup>e</sup> Colloque francophone de robotique pédagogique à l'École Polytechnique de Montréal, monsieur Boisclair a effectué une présentation sur *La mesure de l'accélération gravitationnelle lors de la chute verticale d'une règle striée*. Organisé par le Laboratoire de Robotique Pédagogique de l'Université de Montréal et la Maison des technologies de formation et d'apprentissage Roland-Giguère (MATI), ce colloque était une belle occasion de faire le point sur les recherches et les développements les plus récents, tant didactiques que technologiques, en contribuant à un réel échange entre praticiens et chercheurs.



### Succès de la 4<sup>e</sup> édition du Triathlon Lise-Hélène Caron

C'est le mercredi 6 mai qu'a eu lieu la 4<sup>e</sup> édition du *Triathlon Lise-Hélène Caron* (natation, vélo et course). Les profits amassés au cours de cette activité ont été remis au sport d'excellence du Cégep de La Pocatière.

Rappelons que cette activité de participation, organisée par le **département d'éducation physique** du Cégep de La Pocatière, vise à améliorer la qualité de vie en intégrant l'activité physique dans le quotidien.



### Marie Dallaire et Claude Dufour animent un atelier au congrès de l'AQPC

C'est sous le thème « *Pour des apprentissages durables* » que s'est déroulé le colloque de l'Association québécoise de pédagogie collégiale en juin dernier. Pour l'occasion, **Marie Dallaire** et **Claude Dufour**, enseignants dans le programme de Techniques de comptabilité et de gestion, ont été invités à présenter un atelier portant sur l'entreprise-école *La Bouquinerie de TCG*.

### Rencontre « historique » pour marquer le 40<sup>e</sup> anniversaire du Cégep de La Pocatière

C'est le 21 mai 2009, quarante ans jour pour jour après l'arrêté en conseil numéro 1570, que le Cégep de La Pocatière a donné le coup d'envoi des fêtes du 40<sup>e</sup> anniversaire du Cégep de La Pocatière et du 15<sup>e</sup> anniversaire du Centre d'études collégiales de Montmagny.

Pour l'occasion, le président du comité provisoire pour l'implantation du Cégep de La Pocatière, monsieur **Raymond-Marie Raymond** et le président du conseil d'administration actuel, monsieur **Yvon Bouchard**, se sont adressés au personnel et aux membres de la presse présents.



### Mention d'honneur pour Marie Gagné

Le Cégep de La Pocatière annonçait, en fin d'année, que madame **Marie Gagné**, enseignante en Soins infirmiers, avait reçu une mention d'honneur lors du Gala de reconnaissance de l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC) qui a eu lieu en juin.

La candidature de madame Gagné a été retenue en raison de son engagement dans le projet de formation des non-professionnels et le développement de matériel pédagogique novateur (stage virtuel). De plus, elle a contribué à établir le partenariat Soins infirmiers – Agadir au Maroc et elle est membre active du consortium DEC/BAC en Soins infirmiers.



### Les élèves du Renouveau pédagogique : qui sont-ils exactement?

Le personnel enseignant du Cégep de La Pocatière et du Centre d'études collégiales de Montmagny, de même que tout le personnel en lien direct avec les élèves, se sont réunis le mercredi 27 mai dernier pour une journée pédagogique sous le thème : *Les élèves du Renouveau pédagogique : qui sont-ils exactement?*



Cette journée de découvertes et d'approfondissement, organisée par madame **Nancy Fournier** du Centre d'études collégiales, et monsieur **Martin Bérubé**, du Cégep de La Pocatière, a, notamment, permis à tous les participants d'en apprendre davantage et d'être mieux outillés lorsque les élèves du secondaire arriveront au collégial.

### Rencontre des conseillers d'orientation et des intervenants du milieu

Le 10 juin, le Cégep de La Pocatière recevait, pour une séance de travail, une vingtaine de conseillers d'orientation provenant de trois commissions scolaires : Kamouraska-Rivière-du-Loup, Côte-du-Sud et du Fleuve et des Lacs ainsi que de carrefours jeunesse emploi du territoire desservi par le Cégep.

Le but de cette importante rencontre : échanger et discuter des actualités et des nouveautés, présenter l'équipe renouvelée au Service de l'organisation scolaire du Cégep de La Pocatière, informer sur les nouveaux préalables d'admission au collégial, présenter le Centre intégré de formation en métallurgie et analyser des moyens pour faciliter le travail des différents intervenants.



### Prix national pour Marcelle Jean

C'est avec beaucoup de fierté que nous avons appris que madame **Marcelle Jean**, technicienne en documentation à la Bibliothèque Les Grandes Marées du Centre d'études collégiales de Montmagny et co-responsable du club de lecture d'été de la Banque TD de la bibliothèque Léo-Pol Morin de Cap-Saint-Ignace, a reçu le deuxième prix national au niveau francophone pour l'ensemble des activités réalisées à l'été 2008.

Une implication dans la communauté digne de mention.



### La création de ponts importants entre le secondaire et le collégial grâce au travail de Jean-Louis Vallée

À la suite de l'implantation du Programme de formation de l'école québécoise, la direction de l'enseignement collégial du MELS a mis sur pied des comités d'arrimage secondaire-collégial et, depuis déjà presque deux ans, monsieur **Jean-Louis Vallée**, enseignant au Centre d'études collégiales de Montmagny, travaille sur le comité pour les sciences humaines et plus particulièrement l'histoire.

En juin dernier, lors du colloque de l'AQPC à Trois-Rivières, il a animé un atelier, en collaboration avec une responsable des programmes préuniversitaires du MELS. Lors de cette présentation, ils ont résumé les travaux, les constats, les recommandations et les conclusions du comité.



## Virage pour le programme d'Informatique

Grâce au travail de l'équipe enseignante du programme d'Informatique, celui-ci sera dorénavant plus attrayant pour la future clientèle. De fait, il a changé d'appellation pour refléter encore mieux les nouveautés qui y ont été apportées au cours de la dernière année. Techniques de l'information - informatique de gestion devient donc Techniques de l'informatique - Web, réseautique et programmation de jeux.



## L'idée marketing de Jean-François Noël

Alors que dans trois des cinq cégeps de l'Est du Québec on ferme des programmes, au Centre d'études collégiales de Montmagny on en démarre un nouveau! À l'ère de l'internationalisation, c'est-à-dire à une époque où parler plus d'une langue signifie des possibilités d'emploi de plus grande qualité, monsieur **Jean-François Noël**, pense à instaurer un programme de langue intensif sur un an pour les élèves ayant déjà terminé un DEC. À l'automne 2009, l'idée de monsieur Noël deviendra une réalité puisque le Centre d'études collégiales de Montmagny accueillera une quinzaine d'élèves qui suivront une formation leur permettant de parfaire leur connaissance de l'anglais et de l'espagnol ainsi que de s'initier au mandarin.

## Le Centre d'artistes La Tortue Bleue remporte le Prix national de la Fondation à la coopération et à la mutualité

Le Cégep de La Pocatière est fier de souligner que le Centre d'artistes La Tortue Bleue a remporté, lors de la 11<sup>e</sup> édition du Concours québécois en entrepreneuriat, le Prix national de la Fondation à la coopération et à la mutualité soulignant l'application de la formule coopérative comme modèle entrepreneurial. Quatre-vingt-sept dossiers répondants aux critères de ce prix spécial étaient en lice. Le Centre d'artistes La Tortue Bleue a remporté ce prix en raison du fait qu'il est un modèle dans l'application des valeurs liées à la coopération : mise en commun des idées et des énergies pour atteindre les objectifs, gestion participative des membres, création de retombées positives auprès des membres et de la communauté. Il avait, auparavant, remporté le premier prix de la catégorie « collégial » lors du Gala régional tenu à Rivière-du-Loup le 1<sup>er</sup> mai. Merci à madame **Denise Lizotte**, coordonatrice du département d'Arts et Musique pour tout le support apporté et le travail accompli en lien avec la naissance du Centre d'artistes La Tortue Bleue.



## L'accomplissement sportif des Combattantes

L'équipe de volleyball « A » féminin du Centre d'études collégiales de Montmagny a remporté la bannière consacrant **Les Combattantes** grandes championnes de leur ligue. Leur confiance et leur détermination les a menées tout droit à la grande finale où elles se mesuraient à l'équipe du Cégep Champlain St. Lawrence. Cette victoire, un vrai tour de force vu le bassin d'étudiants-athlètes beaucoup plus restreint à Montmagny que dans les autres cégeps de la région, leur a permis de remporter une première bannière.



## Les activités d'interprétation reprennent à la halte marine de La Pocatière

Les guides-interprètes de la halte marine ont accueilli plus de 150 jeunes du primaire entre le 27 mai et le 19 juin afin de les sensibiliser à la préservation de ce milieu naturel unique qu'est le marais salé de l'anse de La Pocatière. Les guides-interprètes sont des élèves des programmes de **Bioécologie** et **d'Arts plastiques**.

Rappelons que la halte marine de La Pocatière est un projet pilote qui a été soumis au Cégep de La Pocatière par l'Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement (AQPERE) dans le cadre du projet Saint-Laurent.



## Succès de la première année du projet DES-DEC avec l'École secondaire Chanoine-Beaudet de Saint-Pascal

Au terme de la première année d'expérimentation du projet DES-DEC lancé l'année dernière par le Cégep de La Pocatière et l'École secondaire Chanoine-Beaudet qui visait, notamment, à permettre à des élèves de 5<sup>e</sup> secondaire de suivre un cours de *Communication publique* adaptée et de voir ce dernier crédité lors de leur inscription au Cégep de La Pocatière, on peut affirmer que cette expérience a remporté un vif succès. La première cohorte comptait dix-sept élèves et ils ont bien su transmettre leur intérêt à leurs consœurs et confrères de 4<sup>e</sup> secondaire puisque vingt-quatre élèves sont inscrits au projet DES-DEC pour l'année prochaine. Toutes nos félicitations à mesdames **Lucie Saint-Pierre** du Cégep de La Pocatière et Marie-Andrée Raymond de l'École secondaire Chanoine-Beaudet de Saint-Pascal qui ont permis à ce projet de voir le jour et de se développer.



## Les États financiers

### FONDS DE FONCTIONNEMENT - BILAN AU 30 JUIN 2009

	2009	2008
<b>ACTIF</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Encaisse	1 896 550	932 953
Placement à court terme	1 794 167	1 334 063
Débiteurs	509 314	737 240
Subventions à recevoir	0	240 775
Avances au fonds d'investissement	526 231	297 282
Dû au fonds spécial	(31 410)	(31 410)
Frais payés d'avance	370 318	342 173
Autres actifs	1 000	1 000
<b>Total de l'actif</b>	<b>5 066 170</b>	<b>3 854 076</b>
<b>PASSIF</b>		
Subvention à payer	94 506	0
Créditeurs	495 606	414 391
Salaires et avantages sociaux à payer	1 541 665	1 474 175
Autres passifs	1 383 192	670 489
<b>Total du passif</b>	<b>3 514 969</b>	<b>2 559 055</b>
<b>SOLDE DE FONDS</b>		
Solde approprié	1 016 995	903 700
Solde non approprié	534 206	391 321
<b>Total du solde de fonds</b>	<b>1 551 201</b>	<b>1 295 021</b>
<b>TOTAL DU PASSIF ET DU SOLDE DE FONDS</b>	<b>5 066 170</b>	<b>3 854 076</b>

## FONDS D'INVESTISSEMENT - BILAN AU 30 JUIN 2009

	2009	2008
<b>ACTIF</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Débiteurs	29 133	70 944
Subventions à recevoir	550 966	614 925
Immobilisations	28 108 468	28 070 535
Biens loués (contrats de location-acquisition)	77 070	140 127
Autres actifs	312 525	333 360
<b>Total de l'actif</b>	<b>29 078 162</b>	<b>29 229 891</b>
<b>PASSIF ET SOLDE DE FONDS</b>		
Emprunts bancaires	2 653 607	1 151 805
Créditeurs	291 329	269 512
Dû au fonds de fonctionnement	526 231	297 282
Dette à long terme	27 445 658	29 101 916
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	97 559	188 875
Fonds d'amortissement	0	0
Total du passif	31 014 384	31 009 390
<b>Solde de fonds</b>	<b>(1 936 222)</b>	<b>(1 779 499)</b>
<b>TOTAL DU PASSIF ET DU SOLDE DE FONDS</b>	<b>29 078 162</b>	<b>29 229 891</b>

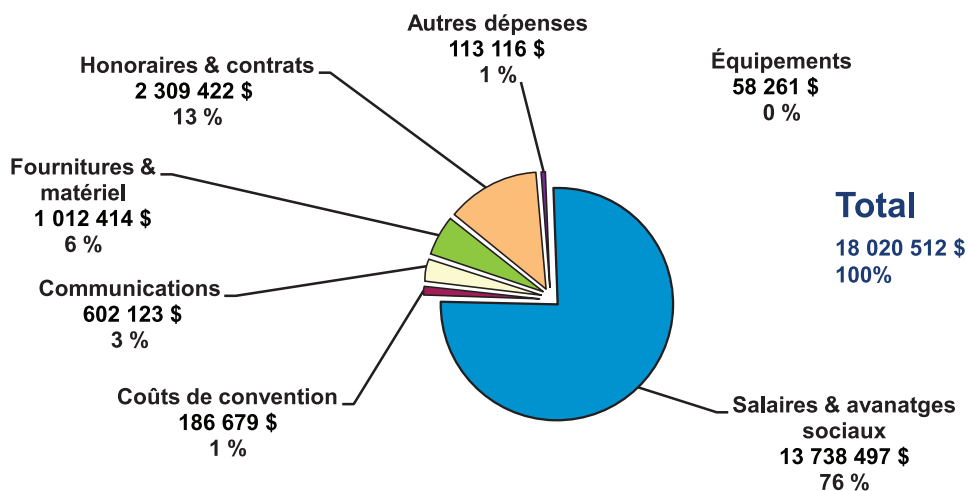
## FONDS SPÉCIAL - POUR ACQUISITION D'OEUVRES D'ART - BILAN AU 30 JUIN 2009

	2009	2008
<b>ACTIF</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Encaisse	8 056	6 501
Intérêts courus à recevoir	707	1 556
Avances au fonds de fonctionnement	31 410	31 410
<b>Total de l'actif</b>	<b>40 173</b>	<b>39 467</b>
<b>PASSIF ET SOLDE DE FONDS</b>		
<b>Solde de fonds</b>	<b>40 173</b>	<b>39 467</b>

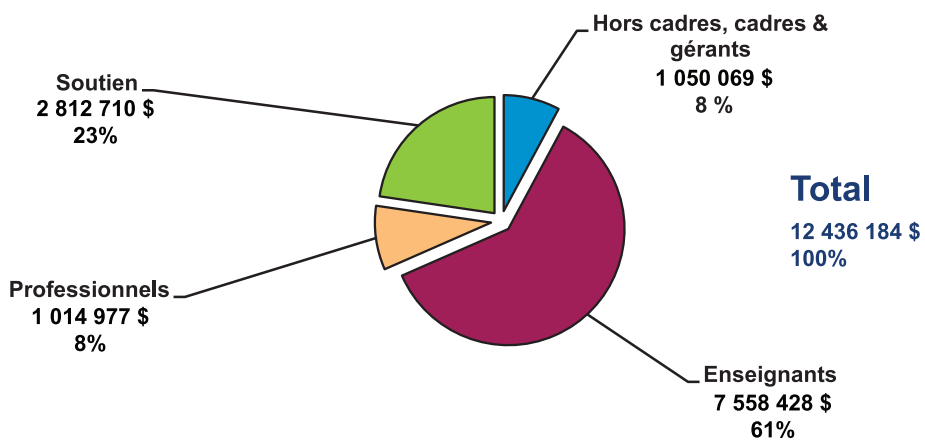
## FONDS DE FONCTIONNEMENT – RÉSULTATS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2009

	2009	2008
<b>Revenus</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec	15 603 955	15 215 227
Ministère de la Solidarité sociale	257 394	185 457
Autres organismes	813 324	434 824
Droits d'inscription et de scolarité	272 103	299 088
Ventes de biens et services, locations	1 260 511	1 240 497
Autres revenus	68 545	119 387
<b>Total des revenus</b>	<b>18 275 832</b>	<b>17 494 480</b>
<b>DÉPENSES</b>		
Salaires et avantages sociaux des enseignants	8 272 491	7 942 855
Coûts de convention des enseignants	68 707	108 048
Salaires et avantages sociaux des autres personnels	5 466 006	5 233 934
Coûts de convention des autres personnels	117 972	297 296
Communications et informations	602 123	493 108
Fournitures et matériel	1 012 414	977 720
Services, honoraires et contrats, locations	2 309 422	2 007 050
Autres dépenses	113 116	102 093
Immobilisations	58 261	365 897
<b>Total des dépenses</b>	<b>18 020 512</b>	<b>17 528 001</b>
<b>EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES</b>	<b>255 320</b>	<b>-33 521</b>

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2008 - 2009 PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES



## VENTILATION DES SALAIRES 2008-2009 PAR CATÉGORIE DE PERSONNEL



# Le réinvestissement du Québec consécutif au rétablissement partiel des transferts fédéraux à l'enseignement supérieur

## ENJEU 1 :

### CONTRIBUER ACTIVEMENT AU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC ET DE SES RÉGIONS

Pour cet enjeu, trois axes d'intervention ont été ciblés de façon prioritaire :

- l'ajustement de l'offre de formation aux besoins de la région, en vue de prévenir les pénuries de main-d'œuvre ou de les combler;
- l'amélioration des compétences de la main-d'œuvre et le développement de l'employabilité des adultes, dont la clientèle immigrante;
- la mobilité internationale des étudiants.

ENGAGEMENT	INDICATEUR DE RÉSULTAT ATTENDU	SOMME DÉPENSÉE (2008-2009)
Consortium en santé : efforts de recrutement	Nombre de finissants en Soins infirmiers	
Actualisation locale du programme de Tech. physique	Hausse des inscriptions	17 005 \$
La Pocatière sans frontières stages à l'étranger dans 3 programmes (Soins infirmiers, Sciences humaines, Éducation spécialisée)	Nombre de participants	11 457 \$
Mesures d'insertion aux élèves étrangers	Nombre d'étudiants boursiers	
Ententes internationales et Départements Outre-mer	Nombre d'ententes	9 540 \$
Projet Saint-Laurent (Halte-marine)	Nombre de participants	12 273 \$
Centre intégré de formation en métallurgie	Nombre de personnes formées aux applications en soudage laser	20 000 \$
Partenariat avec le milieu : Centre de recherche universitaire en milieu rural (Cégep - ITA - UQAR - Université Laval)	Nombre de projets	29 359 \$
La Pocatière, éducation en tête : Ville La Pocatière et partenaires		
Développement du programme en Langues -	Nombre d'inscriptions dans le programme	
Centre d'études collégiales de Montmagny - DEC intensif sur un an		
Soutien au programme Arts et Lettres : profil Théâtre, organisation d'une tournée	Nombre d'inscriptions dans le programme	13 369 \$
	Sous-total :	113 003 \$

## ENJEU 2 :

### ADAPTER ET RENFORCER LES SERVICES DESTINÉS À LA POPULATION ÉTUDIANTE

Pour cet enjeu, deux axes d'intervention ont été ciblés de façon prioritaire :

- l'offre de services adaptés aux nouvelles clientèles et aux nouveaux besoins; Sous cet axe, les collèges doivent porter une attention particulière à l'amélioration des services offerts aux personnes handicapées, à celles qui présentent des troubles d'apprentissage ou des problèmes graves de santé mentale, ainsi qu'à des groupes particuliers tels les immigrants et les autochtones.
- les mesures stimulant la réussite, la persévérance et la diplomation. Sous cet axe, les collèges doivent porter une attention particulière à l'élaboration de structures d'accueil et de soutien destinées aux nouvelles clientèles étudiantes, notamment celles qui bénéficient de l'admission au collège à la suite des récentes modifications du Règlement sur le régime des études collégiales, ainsi qu'à l'amélioration de la maîtrise de la langue française par les étudiants.(1) (1) Le collège doit obligatoirement prendre un engagement à l'égard de l'amélioration de la maîtrise de la langue française par les étudiants.

ENGAGEMENT	INDICATEUR DE RÉSULTAT ATTENDU	SOMME DÉPENSÉE (2008-2009)
Support services étudiants : ajout d'un technicien en administration (volet socio-économique) et de 1/2 technicien en TES	Nombre d'étudiants participants	43 828 \$
Conditionnement physique et santé : promotion de la condition physique, incitatif à fréquenter les plateaux sportifs	Nombre d'élèves participants	31 776 \$
Service de soutien aux initiatives entrepreneuriales : création d'un centre d'aide à l'entrepreneuriat	Nombre d'employés participants	
Conseiller pédagogique	Nombre de projets soutenus	495 \$
Élargissement des services d'aide pour les élèves inscrits au Service de la formation continue	Soutien supplémentaire aux enseignants et aux programmes	
Encadrement volley-ball d'excellence : libération coach-enseignant	Taux de fréquentation du service	1105 \$
Encadrement football : libération directeur gérant.	Performance de l'équipe et participation	18 622 \$
Entente de partenariat football avec ITA et le milieu des affaires	Performance de l'équipe et participation	40 115 \$
Cégep en musique : animation en musique, libération d'un coach	Nombre de musiciens - étudiants	5 986 \$
Mesure de soutien - amélioration de la langue	Résultats à l'Épreuve uniforme de français	1597 \$
1,03 ETC enseignants indexation 2 % 09-10 & 10-11 - montant du E-non transférable	Encadrement des élèves plus important	74 600 \$
	Sous-total :	218 124 \$

### ENJEU 3 :

#### ASSURER LE RENOUVELLEMENT MASSIF DU PERSONNEL ENSEIGNANT ET ACCENTUER SON RÔLE DE PREMIÈRE LIGNE AUPRÈS DE LA POPULATION ÉTUDIANTE

Pour cet enjeu, cinq axes d'intervention ont été ciblés de façon prioritaire :

- les activités de mentorat et d'insertion professionnelle de la relève enseignante;
- l'augmentation des ressources consacrées au perfectionnement du personnel enseignant;
- le renforcement du soutien aux activités d'enseignement (1);
- l'amélioration de la maîtrise de la langue française par les enseignants (2);
- le soutien aux enseignants dans l'utilisation des TIC aux fins d'enseignement.

(1) Le collège doit obligatoirement prendre un engagement à l'égard du renforcement du soutien aux activités d'enseignement.

(2) Le collège doit obligatoirement prendre un engagement à l'égard de l'amélioration de la maîtrise de la langue française par les enseignants.

ENGAGEMENT	INDICATEUR DE RÉSULTAT ATTENDU	SOMME DÉPENSÉE (2008-2009)
Conseiller en ressources humaines : Conseiller en ressources humaines : qualité de vie au travail; relève enseignante; Santé et sécurité au travail	Implanter les divers mécanismes de prévention et d'intervention de nos politiques en santé et sécurité et sur le harcèlement au travail ( Ex. : programme d'aide aux employés). Politique d'accueil de nouveau personnel	29 059 \$
Appui à l'innovation technologique	Nombre de projets soutenus	9 820 \$
Soutien à l'enseignement : 18 mesures différentes destinées à soutenir les départements d'enseignement dans leur action de base		100 435 \$
Mesure de soutien - amélioration de la langue	Amélioration du niveau de maîtrise de la langue écrite par le personnel	5 796 \$
	Sous-total :	145 110 \$

### ENJEU 3 :

#### ASSURER LE RENOUVELLEMENT MASSIF DU PERSONNEL ENSEIGNANT ET ACCENTUER SON RÔLE DE PREMIÈRE LIGNE AUPRÈS DE LA POPULATION ÉTUDIANTE

Pour cet enjeu, deux axes d'intervention ont été ciblés de façon prioritaire :

- le développement et la consolidation de la recherche disciplinaire, pédagogique et technologique;
- l'amélioration du soutien technologique aux industries clés.

ENGAGEMENT	INDICATEUR DE RÉSULTAT ATTENDU	SOMME DÉPENSÉE (2008-2009)
Responsable du développement : recherche, veille active, innovation	Nombre de projets et obtention de subventions	44 283 \$
	Sous-total :	44 283 \$
	Grand total :	520 520 \$



## La Fondation du Cégep de La Pocatière

La principale activité qui a mobilisé la Fondation du Cégep de La Pocatière a été la campagne majeure de financement de 1 150 000 \$. Au 30 juin 2009, la campagne de financement avait déjà atteint le million.

Sous la présidence d'honneur de Monsieur Bernard Bélanger, président du conseil et chef de la direction de Premier Tech, la campagne de financement compte sur un solide et prestigieux cabinet de campagne et comité d'honneur composés de quelque 25 personnalités des milieux des affaires, politique et municipal.



L'annonce publique de la contribution de 150 000 \$ des caisses populaires Desjardins du secteur Kamouraska-Montmagny-L'Islet le 9 avril 2009 ainsi que l'annonce de l'atteinte du seuil du million \$ en juin 2009 sont au nombre des interventions médiatiques importantes qui ont été réalisées en marge de la campagne de financement afin de répondre de l'engagement de visibilité auprès des donateurs, mais également pour promouvoir la campagne.

Outre la campagne de financement, les faits saillants qui ont ponctué l'année sont :

- Lors des galas de l'excellence et de l'engagement du Cégep de La Pocatière et du Centre d'études collégiales de Montmagny, la Fondation a remis un montant de 26 950 \$ en bourses diverses. À l'occasion de ces événements, 31 élèves de La Pocatière ont reçu 16 350 \$ alors que 19 élèves de Montmagny se sont partagé 10 600 \$.
- La Fondation du Cégep de La Pocatière a procédé au cours de deux cérémonies officielles à la remise de bourses d'accueil totalisant un montant de 24 500 \$. À cette occasion, 49 élèves dont 31 à La Pocatière et 18 à Montmagny ont été honorés.
- En ce qui concerne les appels à projets étudiants, à l'automne 2008, 14 projets ont été déposés et 12 ont reçu un appui favorable pour un montant de 3 750 \$. À l'hiver 2009, 5 projets ont été déposés et 4 ont reçu un appui favorable pour un montant de 1 550 \$. Un grand total de 5 300 \$ a donc été distribué en 2008-2009. Ces montants sont puisés à même les contributions volontaires étudiantes recueillies lors de l'inscription.
- Six comités de sélection se sont réunis en mars 2009 pour analyser les demandes de bourses déposées dans les six catégories de bourses offertes par la Fondation : leadership, entrepreneuriat, études supérieures, stages d'études, études internationales et environnement.

Rappelons que la Fondation du Cégep de La Pocatière a pour mission de promouvoir l'avancement de l'éducation et de la recherche au Cégep de La Pocatière et au Centre d'études collégiales de Montmagny dans le domaine des arts, des sciences, de la technologie et du sport.

**F**ondation du  
Cégep de La Pocatière

## *Les centres collégiaux de transfert de technologie*

### **LE CENTRE SPÉCIALISÉ DE TECHNOLOGIE PHYSIQUE DU QUÉBEC INC.**

Plusieurs se souviendront de l'année 2008-2009, notamment à cause de la crise économique et du ralentissement économique mondial. Cette situation a particulièrement touché les entreprises qui ont connu des difficultés de financement et qui ont souvent dû reporter leurs projets d'investissement et de recherche. Toutefois, malgré une baisse de ses revenus industriels, le CSTPQ a malgré tout réalisé plus de 150 projets (une croissance de 47 % par rapport à l'an dernier) avec 64 organismes différents (une croissance de plus de 16 %).

Outre ces nombreux projets, les efforts du CSTPQ se sont également portés sur la réalisation du projet intitulé : « Développement de plates-formes de soudage laser et de soudage hybride laser/GMAW optimisées pour l'amélioration de produits et de procédés dans l'industrie manufacturière ». Ce projet, de l'ordre de 2,7 millions de dollars sur cinq ans, est notamment financé par le Conseil de la recherche en sciences naturelles et en génie (CRSNG). Par l'acceptation de cet important projet, le CRSNG reconnaissait que le CSTPQ joue un rôle important dans l'accroissement de la capacité d'innovation et de la compétitivité des entreprises industrielles.

Le CSTPQ a également investi beaucoup de temps dans le dépôt d'une deuxième demande auprès du CRSNG. Ce deuxième projet, intitulé : « La création d'un environnement sécuritaire pour une population vieillissante à l'aide d'un aidant virtuel » vise à apporter des solutions à la problématique des chutes et de leur gravité chez les personnes âgées. Le budget demandé pour ce projet s'élève à trois millions de dollars sur cinq ans.

Nous ne pouvons passer sous silence qu'en octobre 2008, le CSTPQ a fêté ses 25 ans : 25 ans de défis et de réalisations qui ont fait de lui un des plus importants centres collégiaux de transfert de technologie. Le moment était donc tout désigné pour annoncer avec fierté un projet de relocalisation de l'ensemble de ses activités, au printemps 2010, dans un nouvel immeuble situé dans le parc industriel de La Pocatière. Ce projet majeur a également exigé beaucoup de temps et d'énergie. En effet, les travaux concernant le financement, l'achat du terrain, la description des besoins, l'appel d'offres, le choix de l'entrepreneur en construction... ont commencé en 2008 et se poursuivront jusqu'au moment du déménagement. La réalisation de ce projet, ainsi que l'acquisition de nouveaux équipements, représente un budget de l'ordre de 11,3 millions de dollars.

Plus que jamais, le CSTPQ a le vent dans les voiles et voit l'avenir avec optimisme. Ses interventions s'inscrivent d'ailleurs dans un développement à long terme et lui permettront de continuer à jouer son rôle de leader dans le domaine de l'innovation et de la recherche appliquée.



## LE CENTRE COLLÉGIAL DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE EN OPTIQUE – PHOTONIQUE (OPTECH)

Né de l'initiative des cégeps de La Pocatière, John Abbott et André-Laurendeau, OPTECH est le seul centre collégial constitué en partenariat et doté d'une structure reliée à deux pôles régionaux détenant des expertises complémentaires, soit OPTECH La Pocatière, situé au Cégep de La Pocatière, et OPTECH Montréal, situé au Cégep André-Laurendeau.

Optech a pour mission de faire connaître et de favoriser l'implantation des technologies habilitantes reliées à l'optique – photonique et soutenir les efforts d'amélioration de productivité et d'innovation dans les entreprises québécoises. Afin de remplir sa mission, OPTECH offre des services de développement de nouveaux produits, d'éclairage spécialisé, de métrologie optique, de fiabilité, d'automatisation de procédés, de vision industrielle et des outils pédagogiques.

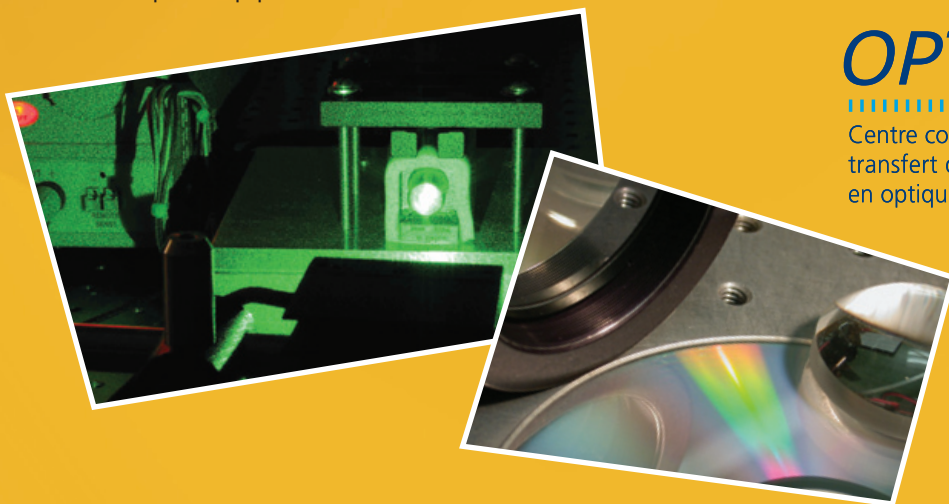
Pour l'année 2008-2009, OPTECH a effectué 83 contrats pour 34 entreprises clientes. Cette clientèle est composée à 59% de PME. Les contrats, qui totalisent des revenus de 337 277 \$, ont été réalisés pour les trois volets d'intervention que sont la recherche et développement, l'aide technique, l'information et diffusion des technologies.

### Revenus de contrats par secteur d'activités

Pour l'aider à mener à terme ces travaux, OPTECH dispose d'une équipe de 8 personnes composée de scientifiques et personnel technique. De plus, OPTECH bénéficie de l'expertise des trois collèges qui offrent la formation en Technologie physique. En particulier, cette expertise est mise à contribution lors de la réalisation de projets dans le cadre du Programme d'aide à la recherche technologique (PART). Au cours de l'année 2008-2009, les professeurs ont participé à quatre projets PART.

SECTEUR D'ACTIVITÉS	REVENUS
Recherche et développement	76 846 \$
Aide technique	233 591 \$
Information et diffusion des technologies	26 842 \$
<b>Total</b>	<b>337 277 \$</b>

Le Centre collégial de transfert de technologie en optique – photonique (OPTECH) a complété en juin dernier sa septième année de reconnaissance à titre de centre collégial de transfert de technologie. Au cours de cette période, OPTECH a été capable d'augmenter sa présence dans l'industrie de l'optique photonique et dans l'industrie en général en dépassant presque tous les objectifs fixés dans le plan annuel 2007-2008. L'atteinte de ces objectifs a aussi été possible grâce au travail réalisé pour préciser l'offre de services, le développement de matériel promotionnel, la formation d'une équipe d'experts et l'amélioration du parc d'équipements.



**OPTECH**  
Centre collégial de  
transfert de technologie  
en optique - photonique

## LE CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DES BIOPRODUITS (BIOPTERRE)

Biopterre a connu une très bonne année 2008-2009. Les objectifs ont été dépassés. L'obtention de plus de 146 mandats et le chiffre d'affaires de 1 312 000 \$ en témoignent. Biopterre a eu comme clients trente (30) entreprises privées, principalement des PME au nombre de vingt-quatre (24), sept (7) des secteurs public et parapublic et vingt-cinq (25) dans la catégorie des organismes à but non lucratif et associations. La crise financière et économique qui a sévi ne semble pas avoir eu d'impact négatif sur le niveau d'activités de Biopterre. Au contraire, cette crise a été, nous pensons, un facteur stimulant pour l'innovation. Biopterre regroupe 30 personnes impliquées à différents niveaux, ce qui constitue 18 ETC, dont sept enseignants-chercheurs. En ce qui a trait aux retombées directes sur la formation, le personnel de Biopterre a encadré, au cours de l'été, les stages de formation pratique de quatre élèves de l'ITA, campus de La Pocatière, un élève en informatique du Cégep de La Pocatière, quatre élèves venant de France, ainsi que de deux étudiants diplômés dont un en bioprocédé et l'autre en gestion de projets. Une quarantaine d'élèves ont aussi été rencontrés lors de démonstrations techniques.

L'année financière 2008-2009 aura permis de consolider la vocation de recherche et développement (R&D) de l'organisme. En effet, l'obtention via l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA) d'une subvention de 2,3 M \$ pour la R&D en région, l'adhésion de Biopterre au Consortium de recherche et d'innovation en bioprocédés industrielles du Québec (CRIBIQ) et la conclusion d'une entente de partenariat avec la Société de développement de la Baie-James (SDBJ) auront permis d'impliquer Biopterre dans des projets de recherches appliquées d'envergure nationale tout en maintenant des retombées régionales. Le fait que trois des six lauréats des prix Stratégik décernés lors du gala du « Rendez-vous des visionnaires » organisé par le CLD du Kamouraska, aient mentionné le support obtenu de Biopterre témoigne de cette implication.



## Le centre intégré de formation en métallurgie

Le Centre intégré de formation en métallurgie, issu en 2002 d'un partenariat entre le Cégep de La Pocatière et la Commission scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup, a été créé à la demande des entreprises et des acteurs socio-économiques du milieu dont Emploi-Québec.



Le Centre offre des activités de formation et de perfectionnement en métallurgie et procédés laser, en contrôle de qualité, créditées et sur mesure, pour les ordres d'enseignement secondaire, collégial et universitaire, selon les ententes avec l'Université du Québec à Rimouski.

Il dispose d'équipements servant autant aux étudiantes et aux étudiants qui s'inscrivent à des programmes de formation et aux entreprises désireuses de réaliser du perfectionnement de leur main-d'oeuvre. Le Centre a acquis, grâce à la contribution du milieu, des laboratoires de procédés de soudage et de contrôle de la qualité par essais destructifs et non destructifs.

En juin 2009, le Centre s'est doté d'une nouvelle image de marque et oeuvre dorénavant sous l'appellation **INSTITUT NATIONAL MÉTALYA ou MÉTALYA**. Son équipe est composée d'une coordonnatrice, d'une adjointe-administrative, d'une chargée de projet et d'une auxiliaire de bureau. Une dizaine de formateurs experts dispensent les formations.

### En 2008-2009 le Centre a :

- Réalisé la promotion de son offre de service.
- Développé l'offre de service de son laboratoire de tests.
- Élaboré trois programmes d'études touchant les procédés laser:
  - AEC : Technologie du soudage laser industriel;
  - AEP : Conduite d'équipements laser industriels;
  - AEP : Perfectionnement en soudage laser industriel.
- Actualisé son plan de développement et réalisé des recherches de financement.
- Réalisé 1 520 heures de formation dans le cadre d'un projet majeur d'intégration des procédés laser.
- Organisé 430 rencontres de formation pour plus de 500 travailleurs.
- Développé avec son équipe d'experts 30 activités d'apprentissage originales.
- Assuré le perfectionnement de ses ressources dans ce domaine en émergence.
- Réalisé 500 heures de formation en contrôle de la qualité, essais destructifs et non destructifs et procédés de soudage conventionnel.
- Participé à des comités et assuré un partenariat pour le développement d'un pôle d'expertise des nouvelles technologies liées aux applications laser à La Pocatière.
- Réalisé des rencontres visant à sensibiliser aux technologies innovantes et aux métiers émergents en métallurgie.



L'Institut national Métalya poursuit son projet de développement d'un centre national de formation et d'innovation en métallurgie et procédés avancés de transformation et de fabrication métallique. Ce projet s'inscrit parfaitement dans les orientations ministérielles, particulièrement celles en éducation et en développement économique, qui auront des impacts majeurs sur le Bas-Saint-Laurent en lui permettant :

- de devenir un levier incontournable pour le soutien à l'implantation par la formation de la main-d'oeuvre en ce qui a trait aux applications industrielles du laser ;
- de rayonner sur tout le Québec et possiblement au-delà.

# Le code d'éthique et de déontologie

## PRÉAMBULE

Les présentes règles d'éthique et de déontologie sont adoptées en vertu de la Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie. Ces dispositions complètent les règles d'éthique et de déontologie déjà prévues aux articles 321 à 330 du Code civil du Québec et aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. Les dispositions législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent code.

## 1. DÉFINITIONS

Dans le présent Code les mots suivants signifient :

- **administrateur** : membre du conseil d'administration du Collège;
- **administrateur membre du personnel** : le directeur général, le directeur des études ainsi que les deux enseignants, le professionnel et l'employé de soutien respectivement élus par leurs pairs à titre d'administrateur;
- **code** : code d'éthique et de déontologie des administrateurs;
- **Collège** : le Cégep de La Pocatière;
- **intérêt** : ce qui importe, ce qui est utile, avantageux.

## 2. OBJET

Le Code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs du collège en vue :

- d'assurer la confiance du public dans l'intégrité, l'impartialité et la transparence du conseil d'administration du collège, et
- de permettre aux administrateurs d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du Collège.

## 3. CHAMP D'APPLICATION

Tout administrateur est assujéti aux règles du Code. De plus la personne qui cesse d'être administrateur est assujéti aux règles prévues à l'article 5.2 du Code.

**Les obligations et règles d'éthique prévues au présent Code s'appliquent aussi, le cas échéant, aux cadres, hors-cadres et gérants membres du personnel du Cégep de La Pocatière**

## 4. DEVOIRS GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATEURS

L'administrateur exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du Collège et de la réalisation de sa mission. Il agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable et responsable.

## 5. OBLIGATIONS DES ADMINISTRATEURS

### 5.1 L'ADMINISTRATEUR DOIT, DANS L'EXERCICE DE SES FONCTIONS :

- respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du Collège et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du Collège;
- éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel ou l'intérêt du groupe ou de la personne qui l'a élu ou nommé et les obligations de ses fonctions d'administrateur;
- agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres administrateurs avec respect;
- ne pas utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens du Collège;
- ne pas divulguer, à son profit ou au profit d'un tiers, l'information privilégiée ou confidentielle qu'il obtient en raison de ses fonctions;
- ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel;
- ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne;
- n'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et de valeur minime.

## 5.2 LA PERSONNE QUI CESSE D'ÊTRE ADMINISTRATEUR DOIT, DANS L'ANNÉE SUIVANT LA FIN DE SON MANDAT D'ADMINISTRATEUR :

- se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures d'administrateur;
- ne pas agir en son nom personnel ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le Collège est partie. Cette règle ne s'applique pas à l'administrateur membre du personnel du Collège en ce qui concerne son contrat de travail;
- ne pas utiliser de l'information confidentielle ou privilégiée relative au Collège à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public.

## 6. RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

L'administrateur n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur du Collège. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération du Collège, à l'exception du remboursement de certaines dépenses autorisées par le conseil d'administration.

Cette disposition n'a pas pour effet d'empêcher les administrateurs membres du personnel de recevoir leur salaire et autres avantages prévus à leur contrat de travail.

## 7. RÈGLES EN MATIÈRE DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

### 7.1 OBJET

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures et modalités administratives auxquelles est assujéti l'administrateur en situation de conflit d'intérêt pour permettre de procéder au mieux de l'intérêt du Collège.

### 7.2 SITUATIONS DE CONFLIT D'INTÉRÊT DES ADMINISTRATEURS

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle, qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur, ou à l'occasion de laquelle l'administrateur utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.

**« Les situations de conflit d'intérêts peuvent généralement avoir trait à l'argent à l'information, à l'influence ou au pouvoir. »**

**Les situations de conflit d'intérêts qui ont trait à l'argent sont notamment celles relatives aux avantages directs, cadeaux ou marques d'hospitalité ainsi qu'aux relations contractuelles entre le collègue et une organisation extérieure dans laquelle l'administrateur possède un intérêt direct ou indirect.**

**Les situations qui ont trait à l'information sont notamment celles relatives au respect de la confidentialité ou à l'utilisation de l'information à des fins personnelles.**

Ainsi, sans restreindre la portée de cette définition et seulement à titre d'illustration, sont et peuvent être considérés comme des situations de conflit d'intérêts :

- a) la situation où l'administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans une délibération du conseil d'administration;
- b) la situation où un administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans un contrat ou un projet de contrat avec le Collège;
- c) la situation où un administrateur, directement ou indirectement, obtient ou est sur le point d'obtenir un avantage personnel qui résulte d'une décision du Collège;
- d) la situation où un administrateur accepte un présent ou un avantage quelconque d'une entreprise qui traite ou qui souhaite traiter avec le Collège, à l'exception des cadeaux d'usage de peu de valeur.

### 7.3 SITUATIONS DE CONFLIT D'INTÉRÊTS DES ADMINISTRATEURS MEMBRES DU PERSONNEL

Outre les règles établies à l'article 7.2 du Code, l'administrateur membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

## 7.4 DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS

Dans les 30 jours suivant l'entrée en vigueur du présent Code ou dans les trente (30 jours) suivant sa nomination, l'administrateur doit compléter et remettre au président du conseil d'administration une déclaration des intérêts qu'il a à sa connaissance dans une entreprise faisant affaires ou ayant fait affaires avec le collège et divulguer, le cas échéant, toute situation réelle, potentielle ou apparente de conflit d'intérêts pouvant le concerner. Cette déclaration doit être révisée et mise à jour annuellement par l'administrateur.

Outre cette déclaration d'intérêt, l'administrateur doit divulguer toute situation de conflit d'intérêts de la manière et dans les cas prévus au premier alinéa de l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

## 7.5 INTERDICTIONS

Outre les interdictions pour les situations de conflit d'intérêts prévues aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, l'administrateur qui est en situation de conflit d'intérêts à l'égard d'une question discutée au conseil d'administration a l'obligation de se retirer de la séance du conseil pour permettre que les délibérations et le vote se tiennent hors de la présence de l'administrateur et en toute confidentialité.

## 7.6 RÔLE DU PRÉSIDENT

Le président du conseil est responsable du bon déroulement des réunions du conseil d'administration. Il doit trancher toute question relative au droit de voter à une réunion du conseil. Lorsqu'une proposition est reçue par l'assemblée, le président du conseil doit, après avoir entendu le cas échéant les représentations des administrateurs, décider quels sont les membres habilités à délibérer et à voter. Le président a le pouvoir d'intervenir pour qu'une personne s'abstienne de voter et pour que cette dernière se retire de la salle où siège le conseil. La décision du président est finale.

## 8. CONSEILLER EN DÉONTOLOGIE

Le secrétaire du conseil ou toute autre personne nommée par le conseil d'administration agit comme conseiller en déontologie. Ce dernier est chargé :

- d'informer les administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du Code;
- de conseiller les administrateurs en matière d'éthique et de déontologie;
- de faire enquête sur réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au conseil d'administration;
- de faire publier dans le rapport annuel du Collège le présent Code ainsi que les renseignements prévus à la loi.

## 9. CONSEIL DE DISCIPLINE

- 9.1 Le conseiller en déontologie saisit le conseil d'administration de toute plainte ou de toute autre situation d'irrégularité en vertu du Code ainsi que des résultats de son enquête.
- 9.2 Le conseil d'administration ou le comité constitué par le conseil à cette fin siège comme conseil de discipline et décide du bien-fondé de la plainte et de la sanction appropriée, le cas échéant.
- 9.3 Le conseil de discipline notifie à l'administrateur les manquements reprochés et l'avise qu'il peut, dans les 30 jours, fournir par écrit ses observations au conseil de discipline et, sur demande être entendu par celui-ci relativement aux manquements reprochés et à la sanction appropriée.
- 9.4 Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, qu'il s'agisse d'un manquement à une norme d'éthique ou de déontologie, ou d'une infraction criminelle ou pénale, l'administrateur peut être relevé provisoirement de ses fonctions par le président du conseil d'administration.
- 9.5 Le conseil de discipline qui conclut que l'administrateur public a contrevenu à la loi ou au Code impose la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension ou la révocation.

## 10. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent Code est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1998.



[www.cegeplapocatiere.qc.ca](http://www.cegeplapocatiere.qc.ca)



**40<sup>e</sup>**  
1969-2009

**CÉGEP DE LA POCATIÈRE**

140, 4<sup>e</sup> Avenue  
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0  
Téléphone : 418 856-1525  
Télécopieur : 418 856-4589

[information@cegeplapocatiere.qc.ca](mailto:information@cegeplapocatiere.qc.ca)  
[www.cegeplapocatiere.qc.ca](http://www.cegeplapocatiere.qc.ca)

**CENTRE D'ÉTUDES  
COLLÉGIALES DE MONTMAGNY**

115, boulevard Taché Est  
Montmagny (Québec) G5V 4J8  
Téléphone : 418 248-7164  
Télécopieur : 418 248-9484

[informations@cec.montmagny.qc.ca](mailto:informations@cec.montmagny.qc.ca)  
[www.cec.montmagny.qc.ca](http://www.cec.montmagny.qc.ca)